# **Equipier Première - Seconde Intervention**

# Objectif de la formation

Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu naissant. Connaissance du signal d'alarme, des consignes de sécurité et numéro d'urgence pour mener efficacement une action d'extinction. Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes de sécurité.



#### Contenu de la formation

- Mission de l'EPI ESI, la règlementation et les consignes en cas d'incendie, causes et conséquences d'un incendie dans un établissement, le triangle du Feu, l'alarme, l'alerte et les différents numéro de secours, les modes de propagation du feu, la différence entre un feu et un incendie, les classes de feu, les différents types d'extincteurs, RIA et leurs rôles, l'effet des agents extincteurs sur le feu, les règles de sécurité sur les extincteurs et RIA, distance d'attaque du feu, le permis de feu.
- Manipulation d'un extincteur sur bac à feu (gaz écologique), manipulation d'un RIA pour l'incendie, extinction d'un feu simulé sur ordinateur avec un extincteur CO2.
- Visite du site, définition et mission des chargés d'évacuation, auteurs internes et externes de l'établissement, mesures de prévention (formation, information, consignes de sécurité incendie, interdiction), le dégagement d'une victime d'un local enfumé (dégagement d'urgence)

Théorie 60 % - Pratique 40 %

### Méthode pédagogique

- Exposés et débats, travaux de groupe, mise en situation simulée

### Matériel pédagogique

- Films, supports Power Point, plan d'entreprise, consignes de sécurité
- Générateur de flammes, bouteille de gaz, extincteurs "eau et CO2", RIA du site
- Livrets de formation

#### Durée, Modalités

- Au minimum 3 heures, auxquelles il convient d'ajouter 1 heure de formation supplémentaire pour la gestion du "Système de Sécurité Incendie (SSI)", ainsi que sur les "risques spécifiques de l'entreprise" pour un groupe de 4 à 12 stagiaires maximum
- Tout public sans prérequis

# **Qualification du formateur et Certification**

- Formateur en Service Securité Incendie et Assistance à Personne (SSIAP) et Sapeur Pompier
- A l'issue de la formation, le stagiaire recevra une attestation de formation, après avoir été validé par un QCM oral



Organisme de Formation Professionnelle - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 11 95 04753 95

Agence Eure - 27600 Ailly ◆ Agence Val d'Oise - 95510 Aincourt Siège social : 17 rue de la Chapelle Saint Sauveur - 95510 Aincourt

SAS au capital de 3 000 € - SIRET : 509 118 600 00014